SUJET OFFICIEL

CAP (Maritime conchyliculture)

UP3 - Processus de production et réglementation

Session 2024

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Conchyliculture, veuillez visiter :
capconchyliculture.fr/annales-sujets-et-corriges

CAPM Conch **2024**

Certificat d'aptitude professionnelle maritime - Conchyliculture

UP3 Processus de production et réglementation

Durée : 1 h 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Nota :
Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il(elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.
De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il(elle) doit la(ou les) mentionner explicitement.
La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

Tourner la page

1re QUESTION (valeur = 5)

1. (valeur = 4)
Sur l'annexe à compléter 1, à rendre avec la copie, identifier les collecteurs illustrés et nommer le coquillage capté pour chaque collecteur.

2. (valeur = 1)
Nommer deux possibilités supplémentaires de s'approvisionner en naissains de coquillages.

2e QUESTION (valeur = 5)

1. (valeur = 1)
Donner le nom de l'élevage des palourdes.

2. (valeur = 1)
Citer deux techniques possibles pour le pré-grossissement des petites palourdes.

3. (valeur = 1)
Expliquer pourquoi à partir de 15 millimètres de diamètre, les petites palourdes doivent être enfouies.

4. (valeur = 1)
Citer deux techniques d'élevage utilisées pour le grossissement des palourdes.

5. (valeur = 1)
Citer deux moyens de récolte des palourdes.

Tourner la page

3e QUESTION (valeur = 3)

1. (valeur = 0,5)

Donner la définition de la conchyliculture.

2. (valeur = 2,5)

Sur l'annexe à compléter 2, à rendre avec la copie, donner le nom des cultures des différents coquillages proposés.

4e QUESTION (valeur = 3)

1. (valeur = 1).

Donner une définition du cadastre ostréicole.

2. (valeur = 0,5)

Donner la signification du sigle CRC dans le cadre du code rural et des pêches maritimes.

3. (valeur = 1,5)

Citer trois rôles des CRC.

5e QUESTION (valeur = 4)

1. (valeur = 0,5)

Les illustrations présentées sur l'annexe support 1 représentent une seule technique de production.

Nommer cette technique de production.

2. (valeur = 0,5)

Nommer le coquillage élevé sur ces illustrations.

3. (valeur = 0,5)

Identifier la structure d'élevage illustrée.

Tourner la page

4. (valeur = 1,5)

Nommer trois éléments qui composent cette structure d'élevage.

5. (valeur = 1)

Nommer l'autre principale technique d'élevage de ces coquillages.

NUMERO DE PLACE : ☐

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 1

Document à rendre avec la copie d'examen

Identifier les collecteurs illustrés. Nommer le coquillage capté pour chaque collecteur.

	Identification du collecteur	Mollusque capté
		
		
		
		

Tourner la page

NUMERO DE PLACE : ☐

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 2

Document à rendre avec la copie d'examen

Donner le nom des cultures des différents coquillages proposés.

COQUILLAGE ELEVE	NOM DE LA CULTURE
Huître creuse	
Coquille Saint Jacques	
Moule	
Ormeau	
Coque	

ANNEXE SUPPORT 1

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN





